

Rapport sur les affiliations et licences saison sportive 2019-2020

Table des matières

A.	Composition du service Affiliations-Licences.....	2
B.	Les affiliations	2
1.	Evolution du nombre de structures affiliées.....	2
2.	Evolution du nombre de structures par nombre de licences.....	3
C.	Les licences annuelles et pass'sports.....	4
1.	Licences annuelles	4
2.	Pass'sports	9
D.	Point sur les finances	10
3.	Recettes	10
4.	Dépenses	10
5.	Comparatif avec les saisons précédentes	10
E.	Les pistes de travail concernant de nouvelles offres possibles pour converger vers de nouveaux axes de développement.....	11
F.	Conclusion.....	11

A. Composition du service Affiliations-Licences

Patricia VIGNAU : Secrétaire Général adjointe de la FFH en charge des Affiliations et Licences

Danaé DELONGLEE : salariée, responsable du service Affiliations-Licences

B. Les affiliations

Méthode de calcul :

Pour déterminer le nombre d'affiliation, nous prenons en compte :

- les associations handisport
- les sections handisport dans des clubs valides
- les comités d'organisation
- les structures agréées

Le nombre total d'affiliations enregistrées est de 1 374 structures.

1. Evolution du nombre de structures affiliées

Saison	Associations		Sections		Structures agréées		Comité d'organisation		Total
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
2018-2019	552	40,64%	797	58,69%	8	0,60%	1	0,07%	1358
2019-2020	556	40,47%	811	59,02%	6	0,44%	1	0,07%	1374

Par rapport à N-1 : +16 structures affiliées (+4 associations, +14 sections et -2 structures agréées).

Il est important de noter qu'il y en 2019-2020 : 106 nouvelles sections, 32 nouvelles associations et 2 nouvelles structures agréées.

Cela veut dire qu'il y a 92 sections, 28 associations et 4 structures agréées non réaffiliées en 2019-2020.

2. Evolution du nombre de structures par nombre de licences

Nombre de licences	Saison 2018-2019		Saison 2019-2020		Ecart N-1
	Nb structures	%	Nb structures	%	
1 à 5 licences	471	34,68%	498	36,24%	5,73%
6 à 10 licences	308	22,68%	309	22,49%	0,32%
11 à 20 licences	265	19,51%	251	18,27%	-5,28%
21 à 30 licences	103	7,58%	106	7,71%	2,91%
31 à 40 licences	61	4,49%	67	4,88%	9,84%
41 à 50 licences	41	3,02%	43	3,13%	4,88%
51 à 100 licences	78	5,74%	73	5,31%	-6,41%
101 à 150 licences	19	1,40%	16	1,16%	-15,79%
151 à 200 licences	6	0,44%	6	0,44%	0,00%
+ 200 licences	6	0,44%	5	0,36%	-16,67%
Total	1 358	100.00%	1 374	100.00%	1,18%

Les structures qui comportent 1 à 5 licenciés sont en légère augmentation par rapport à N-1.

Elles correspondent aussi aux nouvelles sections affiliées qui ont en moyenne 5 licenciés.

La tranche 11 à 20 licenciés diminue de 5.28% alors qu'elle était en augmentation de 6% l'an passé.

La tranche 31 à 40 licenciés augmente de presque 10%

Les structures de + de 50 licenciés sont en diminution par rapport à N-1

Sur les 100 structures qui ont 51 licenciés et + : 96 sont des associations et 6 sont des sections.

Nous pouvons en conclure que les associations Handisport ont été plus touchées que les sections par le ralentissement des activités sportives pour cause de pandémie.

C. Les licences annuelles et pass'sports

Le nombre total de licences enregistrées est de **29894** pour la saison **2019-2020** soit **+ 2,26 %**

Saison	Licences annuelles		Pass'sports		Nb total de licences
	Nb	%	Nb	%	
2016-2017	27 351	81,05%	6 394	18,95%	33 745
2017-2018	26 152	80,83%	6 204	19,17%	32 356
2018-2019	26 743	81,69%	5 996	18,31%	32 739
2019-2020	26 131	87,41%	3 763	12,59%	29 894

Par rapport à N-1 : Diminution du nombre de licences (- 2845), sachant qu'il y a une diminution du nombre des licences pass'sports due à l'arrêt des manifestations et compétitions en période de crise sanitaire COVID 19. Les manifestations ou compétitions ont été repoussées ou annulées

En 2018-2019 nous avons réussi à augmenter le nombre de licences de manière significative mais la crise Covid 19 a stoppé malheureusement cet élan.

1. Licences annuelles

Répartition par type de licences

Type de licences	Saisons		Ecart N-1	
	2018-2019	2019-2020	en nb	en %
Compétition	5 942	5 864	-78	-1,31%
Cadre	7 790	7 713	-77	-0,99%
Loisir	8 794	8 399	-395	-4,49%
Etablissement	4 217	4 155	-62	-1,47%
Total	26 743	26 131	-612	-2,29%

Constat :

L'arrêt des activités a un impact significatif sur la perte des licences de manière générale.

L'impact Covid 19 est très net dans ce tableau.

Répartition par sexe

Saison	Hommes			Femmes			Total licences
	Nb	%	Ecart N-1	Nb	%	Ecart N-1	
2018-2019	18 195	68,04%	3,01%	8 548	31,96%	0,72%	26 743
2019-2020	17 997	68,87%	-1,09%	8 134	31,13%	-4,84%	26 131

Constat :

La perte de licences femmes est plus importante que celle des hommes.

Peut-on l'expliquer par une situation professionnelle plus compliquée voire plus de télétravail ou d'arrêt pour garde d'enfants (pendant la fermeture des écoles) en période Covid 19.

Répartition par handicap

Handicaps	Saisons		Ecart N-1 en nb	Répartition globale en %
	2018-2019	2019-2020		
Spina bifida	95	118	23	0,43%
Handicaps neurologiques évolutifs	837	832	-5	- 3,02%
Handicaps neurologiques d'origine périphérique	1332	1334	2	4,84%
Handicaps orthopédiques	1941	1959	18	7,10%
Handicaps visuels	1984	2205	221	7,99%
Paraplégiques et Tétraplégiques	2410	2311	-99	- 8,38%
Sourds	2749	2667	-82	- 9,67%
Infirmes Moteurs Cérébraux (lésions cérébrales)	4010	3742	-268	- 13,57%
Autres	4228	4191	-37	- 15,20%
Valides	8488	8221	-267	- 29,81%
Cumul	28074	27580	-494	-17,59%

Important : le nombre total d'handicaps ne correspond pas au nombre de licences car certains de nos licenciés ont plusieurs handicaps.

La catégorie IMC enregistre une perte de 268 licences alors que l'an passé il y avait déjà une diminution de 33 licences. De nouveaux programmes ont été élaborés mais la crise covid 19 n'a pas permis de les mettre en place.

La catégorie paraplégiques et tétraplégiques montre une diminution de 99 licences et la catégorie sourd une diminution aussi de 82 licences. Les conditions sanitaires et les risques engendrés par le covid 19 peuvent expliquer cette diminution.

Une diminution de 267 licences dans la catégorie valides s'explique par le fait qu'ils n'étaient pas publics prioritaires dans les décrets covid 19 et donc sans autorisation de pratique.

Répartition par tranche d'âges

Tranche d'âges	Hommes	Répartition Homme %	Femmes	Répartition Femme %	Total	Répartition Total %
-10 ans	655	66,70%	327	33,30%	982	3,76%
de 11 à 20 ans	2 511	69,54%	1 100	30,46%	3 611	13,82%
de 21 à 30 ans	2 731	70,59%	1 138	29,41%	3 869	14,81%
de 31 à 40 ans	2 943	69,90%	1 267	30,10%	4 210	16,11%
de 41 à 50 ans	3 088	70,31%	1 304	29,69%	4 392	16,81%
de 51 à 60 ans	2 920	68,16%	1 364	31,84%	4 284	16,39%
de 61 à 70 ans	2 226	68,41%	1 028	31,59%	3 254	12,45%
de 71 à 80 ans	761	63,74%	433	36,26%	1 194	4,57%
de 81 à 90 ans	131	48,70%	138	51,30%	269	1,03%
+ 90 ans	29	43,94%	37	56,06%	66	0,25%
Cumul	17995	68,86%	8136	31,14%	26 131	100,00%

Constat : Répartition des licences assez égale dans les catégories d'âge sauf pour les -10 ans où l'on peut constater une carence de licences.

Evolution du nombre de licences par tranche d'âges

Tranche d'âges	Saison		Ecart N-1	
	2018-2019	2019-2020	en nb	en %
< 10 ans	1 127	982	-145	-12,87%
de 11 à 20 ans	4 106	3611	-495	-12,06%
de 21 à 30 ans	3 977	3869	-108	-2,72%
de 31 à 40 ans	4 351	4210	-141	-3,24%
de 41 à 50 ans	4 527	4392	-135	-2,98%
de 51 à 60 ans	4 297	4284	-13	-0,30%
de 61 à 70 ans	3 043	3254	211	6,93%
de 71 à 80 ans	1042	1194	152	14,59%
de 81 à 90 ans	227	269	42	18,50%
+ 90 ans	46	66	20	43,48%
Total	26 743	26 131	-612	-2,29%

Constat : On touche encore trop peu les moins de 10 ans. C'est un secteur qui n'est pas encore exploité par notre mouvement. Une pratique en famille permettrait peut-être de capter ces jeunes pratiquants.

On peut remarquer une diminution de 2% de la tranche 11 à 20 ans par rapport à N-1

Cette tranche correspond aux âges collégiens et lycéens avec une scolarité perturbée, des cours en Visio à la maison, une rupture en terme de lien social, des structures municipales fermées. De plus les familles ont aussi hésité à reprendre une cotisation annuelle dans les structures au vu de la situation sanitaire.

Par contre de 61 ans à + 90 ans on peut observer une hausse de licences.

Le programme HandiSport Santé pourra peut-être capter de nouvelles licences.

Le programme grand handicap aussi dans les établissements.

Répartition des licences compétition par discipline et sexe

Disciplines	Total		Homme		Femme	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Basket-ball	812	13,91%	713	87,81%	99	12,19%
Foot à 11 (sourds)	675	11,56%	560	82,96%	115	17,04%
Natation	379	6,49%	249	65,70%	130	34,30%
Foot fauteuil électrique	438	7,50%	393	89,73%	45	10,27%
Sports de Boules - Pétanque	546	9,35%	419	76,74%	127	23,26%
Athlétisme	389	6,66%	269	69,15%	93	23,91%
Tir à l'arc	352	6,03%	663	188,35%	89	25,28%
Tennis de table	420	7,19%	360	85,71%	60	14,29%
Boccia	373	6,39%	276	73,99%	99	26,54%
Foot à 5 (DV)	171	2,93%	170	99,42%	1	0,58%
Rugby fauteuil	140	2,40%	131	93,57%	9	6,43%
Escrime	129	2,21%	87	67,44%	44	34,11%
Cyclisme Handcycle	92	1,58%	90	97,83%	12	13,04%
Ski alpin	66	1,13%	51	77,27%	15	22,73%
Handball	91	1,56%	91	100,00%	0	0,00%
Ski de fond - Biathlon	44	0,75%	30	68,18%	9	20,45%
Cyclisme solo	88	1,51%	80	90,91%	8	9,09%
Sarbacane	88	1,51%	60	68,18%	28	31,82%
Bowling	44	0,75%	38	86,36%	6	13,64%
Cyclisme tandem	64	1,10%	56	87,50%	8	12,50%
Musculation et Développé couché	30	0,51%	24	80,00%	6	20,00%
Badminton	4	0,07%	2	50,00%	2	50,00%
Equitation	4	0,07%	2	50,00%	2	50,00%
Goalball	77	1,32%	50	64,94%	27	35,06%
Snowboard	15	0,26%	13	86,67%	2	13,33%
Cyclisme tricycle	5	0,09%	5	100,00%	0	0,00%
Futsal	129	2,21%	126	97,67%	3	2,33%
Torball	173	2,96%	135	78,03%	38	21,97%
Totaux	5838	100,00%	5143	88,10%	1077	18,45%

Constat:

Nécessité d'impliquer et d'engager plus de femmes dans le sport de compétition, certaines disciplines étant quasiment exclusivement masculine (foot à 5, rugby fauteuil, cyclisme, futsal)
Il existe toujours un déséquilibre dans la pratique entre hommes et femmes .

2. Pass'sports

Evolution du nombre de pass'sports

Saison sportive	Nb de pass'sports	Ecart N-1	
		en nb	en %
2018-2019	5 996	-208	-3.35%
2019-2020	3 763	-2 233	-37,24%

Evolution du nombre de manifestations avec délivrance de pass'sports

Saison sportive	Nb de manifestations	Ecart N-1	
		en nb	en %
2018-2019	595	33	5,89%
2019-2020	476	-119	-20,00%

Constat :

Nous constatons un nombre d'événements déclarés plus importants, mais un nombre de pass'sports qui diminue. Soit de petites animations locales avec peu de participants se sont développées, soit les organisateurs ne prennent pas tous les pass'sports nécessaires.

Une énorme baisse des licences pass'sports qui est la conséquence de l'annulation de nombreuses manifestations.

Mais aussi sur 4891 licenciés qui avaient un pass'sport en 2018-2019, 273 sont de nouveaux licenciés en 2019-2020. Soit 5,58% de transformation pass'sport en licence.

Une répartition : 116 licences loisirs, 65 licences cadres, 55 licences compétition, 37 licences établissements. Les disciplines concernées sont natation, boccia, pétanque sourds, athlétisme, basket, ski, tennis de table.

D. Point sur les finances

Sans rentrer dans le budget financier qui sera présenté par notre Trésorier Général, Hugues du Jeu, voici les principales lignes budgétaires de notre service licences en 2019-2020

3. Recettes

Le montant des recettes Affiliations-Licences est de **792 714 €**.

4 . Dépenses

Le montant total des dépenses est de **122 170 €**, voir le détail ci-dessous :

- Assurance MDS : 79 862 €
- Licences gratuites suite aux conventions, remboursement de licences : 5 660 € (versement FFTA),
- Maintenance informatique (Exalto) : 7 200 €,
- Hébergement et développements informatiques : 29 448 €.

5. Comparatif avec les saisons précédentes

Saison sportive	Recettes	Dépenses			
		Assurance MDS	Licences Convention	Maintenance outil licences	Hébergement et dévelop. informatique
2018-2019	947 565 €	NC €	5 840 €	5 670 €	30 888 €
2019-2020	792 714 €	79 862 €	5 660 €	7 200 €	29 448 €
Ecart N-1 (valeur)	-154 851 €		-180 €	+1 530 €	-1 440 €
Ecart N-1 (%)	-16,34%		-3,08%	+26,98%	-4,66%

Constat : Perte de recettes conséquentes principalement due à la perte de licences à cause de la crise sanitaire.

E. Les pistes de travail concernant de nouvelles offres possibles pour converger vers de nouveaux axes de développement

- Accompagner les nouvelles structures lors de l'affiliation pour construire leur projet Handisport et adhérer au mouvement.
- Travailler à la féminisation de certaines disciplines, et amener les femmes vers la compétition
- Travailler sur la poursuite d'une pratique au-delà de 60 ans.
- Une affiliation unique simplifiée pour les clubs
- Travailler sur une licence famille pour capter le « tout petit »
- Être à l'écoute des besoins et des envies des futurs pratiquants

F. Conclusion

- La crise sanitaire Covid 19 a fortement impactée les jeunes
- Le développement de nouvelles offres HandiSport-santé, famille, multi sport, permettra de marquer notre développement futur tout en gardant nos prérogatives et notre expertise Handisport.
- La création de l'ESport et de la licence HD solo a été bénéfique pour garder le contact et une activité en période Covid 19 .
- Une licence plus attractive est nécessaire et une affiliation simplifiée pour nos structures aussi.
- Un point de vigilance doit être réalisé pour la relance post Covid 19 : accompagner les structures dans l'aide à la relance, accompagner le licencié pour qu'il continue ou qu'il revienne pratiquer, mettre en place une communication forte pour inciter au retour dans les structures en septembre 2021

Un grand merci à tous les acteurs de notre mouvement Handisport, pour avoir géré cette saison difficile humainement et sportivement.

En espérant que nos sportifs sélectionnés à Tokyo puissent se réaliser et nous faire rêver !

Patricia VIGNAU
Secrétaire Général Adjointe de la F.F.H.
En charge des Affiliations et des licences

Le 17 mai 2021